

Bourdin, Philippe et Stéphane Le Bras (dir.), Les fausses nouvelles – Un millénaire de bruits et de rumeurs dans l'espace public français (2018)

Vincent Masse

Numéro 118, printemps 2021

Infox, Fake News et « Nouvelles fauses » : perspectives historiques (XVe – XXe siècles)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081093ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081093ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Department of French, Dalhousie University

ISSN

0711-8813 (imprimé)

2562-8704 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Masse, V. (2021). Compte rendu de [Bourdin, Philippe et Stéphane Le Bras (dir.), Les fausses nouvelles – Un millénaire de bruits et de rumeurs dans l'espace public français (2018)]. *Dalhousie French Studies*, (118), 199–203.
<https://doi.org/10.7202/1081093ar>

Book Reviews

Bourdin, Philippe et Stéphane Le Bras (dir.), *Les fausses nouvelles – Un millénaire de bruits et de rumeurs dans l'espace public français*. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, 2018. 211 p.

Ce collectif fait suite à un double événement organisé à l'Université Clermont-Auvergne les 23 et 24 mars 2018 : une table ronde consacrée aux *Fausse nouvelles dans le débat politique contemporain* (« d'après une comparaison entre la France, la Russie et les États-Unis »), suivie d'une journée d'étude sur les *Bruits, rumeurs et fausses nouvelles dans l'espace public français du Moyen-Âge au XX^e siècle*. La division originelle laisse une cicatrice dans l'ouvrage qui en résulte : sept contributions sur une période s'étendant du Moyen Âge à la Première Guerre mondiale, suivies de trois « contrepoints » sur les temps actuels.

En ouverture à la première section (« Aux origines de l'opinion publique »), un survol du médiéviste Jean-Luc Fray réalise quasi à lui seul la promesse d'« un millénaire » du titre de l'ouvrage : il esquisse la genèse de l'intérêt des médiévistes pour ces questions, dès les années 1970 ; il liste quelques exemples, en distinguant les rumeurs (ex. : celles antisémites de complots juifs, illustrées par l'affaire Simonin Undervorben de Trente, 1475) des « faux en écriture » (ex. : la donation de Constantin, que Laurent Valla paradoxalement rendit célèbre) ; il présente et différencie certains termes clés (bruit, rumeur, nouvelle, légende), avec un développement plus important pour les dérivés du latin « *fama* » ; etc. Cet exposé limpide contextualise adroitement, en terres médiévales, certaines questions semblables aux nôtres, touchant à la diffusion d'informations fausses ou faussées par la « chaîne de transmission », et aux divers « contrepoisons à la rumeur » éventuellement mis en place par les autorités.

Les deux contributions suivantes nous font passer sans escale au XVIII^e siècle. Pierre-Yves Beaurepaire présente trois auteurs de « journaux d'événements » : Jean Buvat, qui dans le cadre d'une carrière « sans relief » à la Bibliothèque royale, produisit une « transcription-restitution écrite » de propos entendus dans les « cénacles érudits et savants » ; Mathieu Marais, au contraire du premier talentueux pour le réseautage, qui se livra notamment à l'archivage méticuleux d'écrits satiriques, dans la lignée des *Mazarinades* du siècle précédent ; Siméon Prosper Hardy, qui dans son *Journal* (1753-1789), à coups de « il se répand dans le public que » et de « on rapporte que », livra « une histoire au présent, au quotidien même ». Ces trois vignettes permettent d'esquisser quelques traits de la maturation de l'« opinion », du « public », de l'acte de « publier » (de rendre public, de diffuser) au XVIII^e siècle ; il est par exemple significatif, dit Beaurepaire, que Buvat ait refusé l'offre d'éditeurs hollandais d'imprimer son *Journal*, préférant l'offrir à l'un des ministres de Louis XV, dans l'espoir (déçu) d'obtenir grâces et pensions. Voilà une belle illustration de la phase initiale de l'émergence d'un « espace public », d'après Jürgen Habermas, où « l'État royal s'identifie de manière exclusive à la sphère publique ». À notre tour, nous choisirons la contribution de Beaurepaire pour illustrer que l'appellation *fausses nouvelles* chapeaute assez mal l'ensemble du collectif ; l'auteur souligne même au contraire, à propos de Marais, « la qualité de l'information qui [lui] parvient » grâce aux multiples canaux mobilisés.

Hervé Leuwers présente ensuite le cas de Camille Desmoulins, dont le journal *Révolutions de France et de Brabant* (86 numéros, de 1789 à 1791) laisse une large place aux dénonciations, au point d'afficher chaque samedi un « tableau des mauvais citoyens ». Il faut voir là l'expression des convictions de Desmoulins, que Leuwers retrace jusque dans une copie qu'il annota du *Pro Roscio Amerino* de Cicéron, où ce dernier explique qu'un innocent peut être absous, mais qu'un coupable ne saurait être condamné s'il n'est d'abord

accusé. Les dénonciations de Desmoulins donnèrent lieu à de nombreuses plaintes et plusieurs procès par ceux qui s'estimèrent calomniés, mais pour lui, la liberté d'expression de la presse se doit d'être absolue, jusque dans l'erreur même, car si « la presse se trompe parfois, qu'elle accuse à tort, diffuse de faux-bruits ou avalise des simples rumeurs », « ce mal est un moindre mal ». C'est la leçon de Cicéron : mieux vaut conduire un innocent devant la justice que de n'y pas envoyer un coupable. Il est besoin d'un forum – comme à Rome ou à Athènes – où se rassemble le peuple pour acclamer les vertueux et sanctionner les indignes, où « une accusation erronée est moins grave qu'un silence ». Leuwers n'évoque nulle part nos propres Twitter *et al.*, mais on croirait presque que c'est de cela dont parlait Desmoulins...

Les quatre contributions de la deuxième section (« Les emballements de l'information contemporaine ») se consacrent au XIX^e et au début du XX^e siècle. Celle de François Ploux porte sur les rumeurs et bruits publics sous la Première Restauration, dont on trouve les traces dans les documents de surveillance politique produits par une branche de la Police créée en 1814. On reconnaissait alors en effet l'importance d'une force nouvelle, avec laquelle un gouvernement devait savoir composer : l'opinion publique, dont les développements signalent un nouveau degré d'attention de la population au politique, de même qu'une défiance généralisée, nourrie d'incertitudes. La fausse nouvelle est une « excroissance naturelle » de ces « circuits parallèles de communication politique ». Une méfiance généralisée, qui conduisit à de véritables « psychoses complotistes », traversait même alors des milieux pourtant hostiles. On crut par exemple d'un côté à l'existence d'escadrons contre-révolutionnaires, de l'autre à un complot des généraux contre la famille royale. S'organisèrent alors des patrouilles nocturnes, pour rassurer les Parisiens... mais la présence de soldats dans les rues ne fit que confirmer les soupçons paranoïaques de chacun...

Bastien Cabot traite ensuite des « attitudes rumoreuses des ouvriers face aux étrangers », dans le contexte d'une certaine « xénophobie ouvrière » à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, qui, malgré qu'elles soient difficiles à reconstruire – elles passèrent par le filtre des « archives de la répression » – signalent néanmoins, quoiqu'indirectement, l'existence d'un certain « art de la résistance » ouvrière face à la domination. Cabot distingue les *bruits*, qui purent servir à détourner l'attention, à réorienter une enquête « vers des suspects *désirés* » des *rumeurs*, dont l'exemple choisi – « que les Belges nuisaient au marché du travail, et que par conséquent il fallait *tous* les expulser » – pourra surprendre. Il faut comprendre qu'au contraire des bruits, qui « visent à protéger la communauté des représailles judiciaires », la rumeur a plutôt « implicitement pour objectif de *faire appel au pouvoir* ». Il y a enfin les *fausses nouvelles*, qui procèdent (ou procédèrent alors du moins) par « dé-référentialisation » : un « soupçon » est extrait de son « contexte social, spatial et temporel », et redéployé à des fins politiques. C'est ainsi par exemple qu'un « discours déraciné, hors-sol, sur l'« invasion des étrangers » est progressivement rattaché aux objectifs politiques de la droite révolutionnaire ». L'intérêt de la contribution de Cabot réside cependant moins dans la division tripartite qu'il propose – plutôt convaincante, mais les désignations choisies s'y plaquent mal – que dans sa lecture de l'instrumentalisation de ces rumeurs, bruits et fausses nouvelles, à l'aune d'une agentivité ainsi réclamée par les milieux ouvriers qui en font l'usage, ou qui leur est au contraire retirée, remplacée par une illusion – ainsi la création de « rapports de force virtuels », dans le cadre de fausses nouvelles, *prétend* « offrir une certaine capacité d'action à ceux qui se perçoivent comme les nouveaux « vaincus de l'histoire » ».

Stéphane Le Bras – l'un des co-directeurs de l'ouvrage – analyse quant à lui la désinformation qui accompagna (qui accompagne ?) la révolte des vigneron languedociens en 1907, dont le souvenir est réactivé en périodes de contestation des années 1920 à nos jours. C'est la fraude, en ce début du XX^e siècle, que l'on tient responsable de

la crise qui secoue alors l'industrie vinicole. L'accusation, cependant, repose sur la fusion de cas réels avec des pratiques pourtant licites, sur la transformation de cas individuels en vastes conspirations aux plus hauts niveaux, etc., tant et si bien que « le discours de 1907 [...] sur la fraude [...] peut pleinement être assimilé à un processus de désinformation dont la finalité est la manipulation des foules ». Les députés Emanuel Brousse et surtout Jules-Armand Razimbaud – des « [r]adicaux plutôt indépendants » – servent d'exemple, qui pratiquèrent alors une stratégie dont on jurerait, à la lecture des détails et de l'analyse de *Le Bras*, qu'elle annonce celle de Donald Trump (d'abord en tant que candidat à la présidence, mais paradoxalement ensuite en tant que Président) : reprise de rumeurs, usage d'informations déformées accompagnées d'insinuations accusatrices, tout cela pour *montrer* – sans pour autant démontrer – que le gouvernement n'est pas assez efficace, voire qu'il protège les fraudeurs.

Hélène Guillot poursuit ensuite les réflexions de jadis de Marc Bloch sur les fausses nouvelles de la Grande Guerre dans un médium qui *a priori* pourrait sembler au contraire antithétique à la falsification : la photographie. Cette dernière s'inscrit malgré tout dans « un effort généralisé de propagande » ; c'est une arme qui soit « riposte », soit « attaque ». Le poids des textes ou légendes accompagnant ces photographies est considérable, qui peuvent « agir comme un garde-fou » et « exercer une certaine suprématie » sur l'image. Il ne suffit donc pas simplement de censurer les images qui pourrait saper le moral des Français ; il faut également en contrôler le contexte de diffusion pour éviter qu'elles ne soient ensuite récupérées comme « support d'une fausse information ». Les quelques cas de retouche de photographies que présente Guillot (une dizaine de reproductions parseme son texte) sont tout particulièrement intéressants : la falsification, paradoxalement, est alors justifiée pour éviter que les images ne soient mal reçues, mal interprétées. Tout cela avec l'idée que « seul l'ennemi transforme la réalité des faits », alors que la France se sert simplement de la photographie comme preuve ou contre-preuve.

La troisième section s'ouvre sur une présentation de Didier Desormeaux de la culture journalistique de la France, « liée à une tradition littéraire et romantique », qui s'opposerait à celle des « Anglo-Saxons » (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie). Le deuxième de ces pôles est pour le moins simpliste, mais l'opposition permet néanmoins à l'auteur – lui-même journaliste de profession – d'identifier certaines caractéristiques « culturelles » qui font que la France prête le flanc aux *fake news* : faibles ressources pour les enquêtes et les services de documentation, dépendance des journalistes vis-à-vis des sources institutionnelles (voire « accès à l'antenne [...] accaparé par les institutions »), escamotage des journalistes face à un réseau réduit d'experts... À cela s'ajoutent quelques évolutions sans doute moins spécifiques, par exemple la fin du séquençage historique des informations : radio immédiatement, puis journal télévisé en soirée, suivis des quotidiens le lendemain. La fausse « rumeur numérique » d'un arrêt de production, en 2018, de la Clio diesel (un modèle de voiture de la compagnie française Renault), sert d'exemple : qui aurait lancé cette *fake news* ? « Renault, Total, Macron, Greenpeace... voire les garagistes » ? Une mise en garde essentielle : « Le risque est important de tomber dans l'anticomplotisme systématique ». Les perspectives ne sont guère encourageantes. D'une part, « [l]a diffusion de ces messages sur les réseaux sociaux est infinie [...]. Il faudrait des rédactions de plusieurs centaines de journalistes pour traiter ces volumes ». D'autre part, les *fake news* séduisent précisément car elles circulent sans l'aval des « *gate keepers* », qui sont vus avec suspicion proportionnellement à leur nombre. Un écho – anticomplotisme de part et d'autre de la fracture – qu'il serait bien intéressant de développer...

La contribution de Vincent Michelot, égarée dans un collectif consacré à « l'espace public français », présente au contraire les *fake news* « à l'américaine » – ou plus exactement à la Donald Trump – avec une précision et un souci du détail par ailleurs peut-être inhabituels dans ledit espace public français. Ce texte de 2018, écrit alors qu'on

attendait encore le rapport d'enquête du procureur spécial Robert Mueller, est forcément daté – il semble s'être depuis écoulé plusieurs décennies ! – mais autrement tout y est : *fake news* et son pendant *alternative facts*, *bully pulpit*, « *the failing NYT* », *echo chamber*, *empowerment* d'une majorité silencieuse, etc. Il faut comprendre le concept de *fake news*, du moins dans son acception post-2016, comme « un élément clé de la communication d'une administration » dont les caractéristiques furent pour le moins inhabituelles, c'est-à-dire comme un concept difficilement exportable. On lira ces quelques pages comme une remise des pendules à l'heure. La mise en garde de Michelot, sur ce que *ne* sont *pas* les *fake news* à l'américaine (« il ne s'agit pas d'informations fausses, inventées ou délibérément mises dans l'espace public de façon à influencer les électeurs ou les citoyens dans telle ou telle direction, partisane, idéologique ou thématique »), se lit comme l'envers de la définition de *fake news* que proposait récemment le « trio » Roy Pinker, déjà reprise par quelques publications françaises sur le sujet (« Les *fake news* sont des informations délibérément fausses ou truquées, envoyées pour des motifs idéologiques ou obéissant à des logiques mercantiles, avec l'intention d'induire en erreur »¹). Il faudrait plutôt y voir un concept « frustré voire orwellien », dont l'intérêt est précisément qu'il permet que perdurent « le double-entendre, la polysémie ou l'amalgame sémantique ». Le terme *fake news* serait-il donc l'un de ces faux anglicismes qu'affectionne tout particulièrement la France (baby-foot, baskets, collector, footing, people, pressing, etc.) ?

L'ultime contribution de cette troisième partie, celle d'Eric Favey, président de la Ligue de l'enseignement (une confédération d'associations françaises, fondée en 1866), se marie bien mieux que la pénultième à l'« espace public français » éponyme, mais plutôt mal à un collectif largement constitué de travaux de recherche. On y lira surtout un credo ou un programme pour la Ligue. C'est qu'au final, en dépit de son titre contextuellement ingénieux (« Contrepoints »), la troisième section de ces *Fausse nouvelles* s'accorde peu aux deux premières, comme on le voit au seul niveau des notes de bas de page : quelques centaines pour les pp. 29-157 ; deux pour les pp. 161-191. Les trois derniers textes auraient sans doute bénéficié d'une circulation plus rapide, plus large – et bien méritée, au moins pour le texte de vulgarisation de Michelot – en dehors des réseaux universitaires.

Les directeurs de l'ouvrage l'encadrent, l'un d'une introduction, l'autre d'une conclusion. Philippe Bourdin, dans un premier temps, replace l'ensemble des communications dans le contexte de la naissance d'un espace public, jadis esquissée par Habermas, qui se développe par la multiplication des moyens d'information, de sollicitation et d'organisation. Les nouvelles falsifiées seraient en quelque sorte le pendant obscur de ce processus de réseautage d'Ancien Régime. L'imprimé, dès la fin du XVIII^e siècle, accélérera « la diffusion des informations falsifiées, approximatives, propagandistes, illusoires ou superstitieuses », mais il faut également reconnaître « la force du verbe dans un pays d'oralité », qui permet le déploiement d'une peur de l'autre, du pauvre, des classes que l'on étiquètera « dangereuses » au XIX^e siècle – une peur « consubstantielle à une humanité inégalement nourrie, inégalement concernée par le contrat social, brimée dans ses revendications, bridée dans ses connaissances, entretenue dans les mythes et les croyances, ou la propagande » (p. 18).

L'utile conclusion de Stéphane Le Bras – qui tisse sur quelques pages divers liens entre les propos des contributeurs – l'aurait sans doute été davantage en début de parcours. Ce n'est qu'alors qu'est clairement posé et différencié le « triptyque de la désinformation » : le *bruit*, lapidaire, se propageant à demi-mot ; la *rumeur*, plus construite et cohérente, participant « d'une intention et d'une constitution plus objectivable et mieux cernée » ; la *fausse nouvelle*, ou plutôt la « nouvelle faussée », c'est-à-dire

1 Pinker, Roy Pinker, *Fake News et viralité avant Internet*, Paris : CNRS Éditions, 2020, p. 192.

« volontairement forgée », visant « l'adhésion (à celui qui porte la nouvelle) ou la répulsion (pour celui qui est visé par la nouvelle) ». Toutes trois appartiennent à un mode de transmission informel (c'est-à-dire interpersonnel, par opposition à officiel) ; toutes trois tirent leur crédit de la réputation – celle de l'informateur ou de la cible. On comprend alors enfin que la primauté attribuée en page de titre aux *fausses nouvelles*, où les *bruits* et *rumeurs* semblent s'y présenter comme sous-catégories, est en soi, d'une certaine manière, une fausse nouvelle ! Le titre de la journée d'étude aurait mieux convenu, car toutes les contributions s'intéressent à une diffusion des informations que l'on dira alternative, sans pour autant que la question de leur véracité soit primordiale, voire évoquée.

L'intérêt des textes d'encadrement réside cependant surtout dans les rapports établis entre l'actualité et la recherche historique. Bourdin souligne l'inconvénient de « rassembler derrière un terme générique » ces fausses nouvelles « démultipliées par la marche du temps, par leurs objets, par les techniques d'information ». L'intérêt demeure néanmoins de *parier* « sur des continuités dans l'humanité », plutôt que sur des « ruptures [parfois] construites de toutes pièces ». Il est instructif de comparer la bibliothèque bleue d'alors aux écrans de smartphones d'aujourd'hui ! Le Bras livre un plaidoyer en faveur d'une participation des historiens au débats contemporains sur les fausses nouvelles. Les historiens, habilités à « joue[r] sans cesse avec les nouvelles », pour en mesurer « la teneur, l'impact et la véracité », sont nécessaires afin de « mettre en perspective un phénomène que l'on croit nouveau et qui en réalité, avec des nuances, a toujours existé ». Une démonstration cinglante de l'utilité d'une telle approche – dans un texte rédigé au moment de la discussion, en 2018, d'un projet de loi contre la manipulation de l'information – tient en deux phrases : « Par ailleurs, de cette future loi découle un enjeu de société majeur quand on sait, nous l'avons vu dans nos textes à de multiples reprises, que l'État s'aventure régulièrement à manipuler les informations. Le risque est alors grand de le voir, dans certains cas, devenir juge et partie ». Voilà un bel exemple du danger de croire à la fausse nouveauté des fausses nouvelles – à l'extraordinaire de « *fake news* » que d'aucuns jugent tant inédites qu'elles exigeraient l'emprunt lexical...

Malgré les quelques défauts évoqués, ce collectif consacré aux bruits, aux rumeurs et aux fausses nouvelles, constitue une intéressante contribution – détaillée, fouillée – à une entreprise collective dont les co-directeurs étaient solidement l'utilité. On ne peut qu'en soutenir l'à-propos, et souhaiter que d'autres chercheurs mettent de même la main à la pâte. Faudrait-il ajouter, à cette nécessaire équipe de spécialistes des temps passés, dont les travaux se veulent « réflexi[fs] sur le temps présent », des spécialistes du langage, voire des stylisticiens ? Une intéressante remarque de Le Bras semble le suggérer au passage : ce serait notamment par le biais de la personnification (« La rumeur dit... », « La rumeur court... »), par la « dimension auto-réalisatrice et persuasive de [sa] construction syntaxique », que la rumeur renforcerait sa légitimité, brouillerait son origine...

Vincent Masse

Dalhousie University

Pinker, Roy. *Fake News et viralité avant Internet*. Paris : CNRS Éditions, 2020. 231 p.

Le trio de chercheurs qui se cache (à peine) derrière le pseudonyme de Roy Pinker (Pierre-Carl Langlais, Julien Schuh et Marie-Ève Thérenty) a produit avec ce livre, agile et plein d'informations intéressantes et de rapprochements intrigants, une sorte de manuel « aussi amusant que didactique » (17) pour s'orienter dans les labyrinthes de l'infox et des médias – principalement électroniques – qui la diffusent. Divisé en quinze chapitres illustrés, suivis d'une conclusion, d'un post-scriptum et d'un lexique, ce volume passe en revue autant de cas de figure de propagation de nouvelles fausses, essentiellement à partir du milieu du